

Envoi par courrier et par courriel

Québec, le 29 mars 2011

Madame Julie Turgeon, ing.,
Directrice développement éolien
Venterre Nrg inc.
400, rue Montfort, suite 200
Montréal (QC) H3C 4J9

Objet : Projet de parc éolien de Saint-Valentin
Questions de la commission du BAPE datées du 29 mars 2011

DQ18

Madame,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 8, 9, 10 et 11 mars derniers sur le projet mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, désire obtenir de l'information complémentaire et vous adresse une série de questions que vous trouverez en annexe.

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 31 mars prochain à 17 h, compte tenu de la deuxième partie d'audience publique débutant le 4 avril prochain.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Monique Gélinas
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission

p.j.

Annexe de questions du 29 mars 2011

Milieu biologique

1. Quelles sont les espèces à statut précaire figurant dans la base de données du Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec dans le domaine d'étude et dans une zone de 20 km autour? De quelles dates sont les mentions?
2. Les données d'observation des ornithologues sont colligées dans l'Étude des populations d'oiseaux du Québec (<http://www.oiseauxqc.org/epoq.jsp>). Veuillez déposer la liste des oiseaux à statut précaire colligés dans ÉPOQ pour le domaine d'étude ainsi que dans une zone de 20 km autour du parc. Indiquez les années de leur observation.
3. Les hauteurs de vol des oiseaux ont été comparées aux hauteurs balayées par les pales situées sur un moyeu à 85 m (PR3.3, Annexe F1, p. 17-18, 21-23). Veuillez dresser un bilan de la situation pour les moyeux à 98 m.
4. Veuillez déposer votre étude des zones sensibles pour les chauves-souris ainsi que l'interprétation que vous en faites aux fins de microlocalisation des turbines.
5. Advenant une mortalité élevée des chiroptères, le promoteur s'engage-t-il à prendre des mesures d'atténuation ? Quelles seraient-elles?

Climat Sonore

6. Une simulation du climat sonore a été effectuée pour vérifier la conformité du parc éolien à la note d'instruction 98-01 (PR3.1, p. 198). Combien de bâtiments ont été dénombrés par le promoteur pour réaliser cette simulation ? Quelles méthodes ont été utilisées pour les répertorier (base topographique du Québec, photos aériennes, vérification sur le terrain)?
7. Combien de résidences seraient exposées à des niveaux sonores de 30 dB à 34 dB et de 35 dB à 40 dB?
8. Quelle serait l'émergence sonore aux résidences selon un portrait initial effectué avec les L90 et LAeq?
9. Quelles mesures d'atténuation seraient mises en place si les critères de la note d'instruction 98-01 étaient dépassés?
10. Il est prévu qu'un registre soit mis en place pour recueillir les plaintes relatives au climat sonore. Quelles sont les mesures d'atténuation envisagées advenant des plaintes lorsque les niveaux sonores se situeraient entre 30 dBA et 40 dBA?
11. Veuillez déposer les valeurs de Lc mesurées sur le territoire lors de la caractérisation du milieu sonore à chacun des points de mesures et celles simulées avec la présence éventuelle des éoliennes.

Écosystème terrestre

12. Il est mentionné dans le volume 5 à la réponse RQC-25 qu'à l'emplacement de l'éolienne 16 que vous prévoyez utiliser une superficie de 0,5 ha pendant la période de construction et de 0,25 ha en exploitation. Quel serait le % boisé, friche à l'intérieur de ces superficies?

Patrimoine

13. Selon une requérante, le promoteur a répertorié uniquement la maison du Domaine-Lakefiel, pour l'ensemble du territoire de la Municipalité de St-Valentin alors qu'il semble y avoir plusieurs sites historiques à proximité des éventuelles éoliennes ? Pourquoi ce choix ?

Agriculture

14. Des mesures correctives seraient-elles mises en place advenant une perte de rendement agricole. Expliquez ces mesures. Les agriculteurs seraient-ils impliqués directement dans le choix et la mise en place de ces mesures?
15. Veuillez fournir les demandes formulées à la CPTAQ. Sur DVD seulement.

Eau de surface et souterraine

16. Est-ce qu'une cartographie de la nappe phréatique dans la zone d'étude a déjà été produite? Le cas échéant, veuillez la déposer.
17. Combien de puits de captation d'eau souterraine sont présents dans la zone d'étude? Veuillez fournir sous forme de tableau le nombre de puits à distance d'éoliennes (par tranche de 50 m pour une distance maximale de 500 m d'une éolienne).
18. Combien de traversées de cours d'eau seront nécessaires pour l'implantation du parc éolien? Pour chacune des traversées, veuillez indiquer le nom et le type du cours d'eau touché (temporaire ou permanent ou fossé de drainage)
 - a. Veuillez les identifier à l'aide d'une carte à l'échelle appropriée
 - b. Veuillez fournir la liste des cours d'eau traversés par le réseau collecteur
 - i. Identifier ceux qui seront traversés par forage directionnel

Paysage

19. Advenant le dépôt de plaintes au niveau visuel, quelles seraient les mesures d'atténuation envisageables?
 - a. Est-ce que les citoyens ont été impliqués dans l'élaboration de ces mesures?
20. Veuillez reproduire les photomontages en y apportant les modifications suivantes :
 - a. Exercice fait sous un ciel dégagé (photomontage # 02;03;10 et11)
 - b. Transformation des photomontages avec un objectif de 50 mm qui est plus représentatif de la vision humaine (photomontage # 03;04; 05 et10)

Projet

21. Veuillez fournir l'estimation de la production d'énergie livrable de votre projet selon quatre scénarios : (1) le projet initial totalisant 50 MW; (2) le projet amélioré autorisé récemment par Hydro-Québec de 51.8 MW; un projet hypothétique de 22 éoliennes de 2,3 MW totalisant 50,6 MW et (4) un projet hypothétique de 25 éoliennes de 2,3 MW totalisant 57,5 MW.
22. Vous expliquez l'ajout de positions alternatives pour « assurer une certaine flexibilité ». Précisez les raisons lesquelles ces positions seraient éventuellement retenues?

Économie

23. Ventiler sous la forme d'un tableau le budget de 150 millions de dollars en précisant notamment les montants associés à l'acquisition des éoliennes (achat, transport et installation), travaux de génie civil, infrastructures électriques, poste de raccordement et autres coûts tels intérêts et autres frais financiers et indiquer pour chacun des postes de dépense la proportion qui sera dépensée dans la région Montérégienne d'une part et au Québec d'autre part?